



CONSULAT DE SUISSE
CONAKRY

pour la République de Guinée

no	KI	PO	GT	BK			3/2
Date	2.2.						
Visa	✓						
EPU			- 8. 2. 61		CONAKRY, le		
Ref. <u>A.B. 32.11. Guinée.</u>							

11/10/61
P. 13

2 février 1961

Réf.: B.1.1. - RK/dp

A la Division des Affaires Politiques
du Département Politique fédéral

ad.s.B.32.11.guinée GT/dw

p. B. 73. Guinée. 0.

B e r n e

CONFIDENTIEL

Francis Fritschy

Monsieur le Ministre,

Le 20 janvier, M. Guélat demanda pour moi une audience du Président Sékou Touré. Il reçut en réponse que ce ne serait possible qu'après les fêtes de l'installation, du 27 au 29 janvier. Arrivé ici dans la soirée du 25, j'ai immédiatement sollicité une entrevue pour le 30. Informé que le Président s'envolerait à cette date pour Bamako, j'ai fondé mes espoirs sur son retour, le 6 février. Au dernier moment le voyage a été ajourné au jeudi 2 février. Depuis trois jours, je fais littéralement le siège du Ministère des affaires étrangères, distant de quelques pas de la chancellerie. Hier matin, j'étais au moins censé rencontrer le nouveau ministre. Il n'est pas venu au rendez-vous, et il vient de s'envoler avec le Président.

Je comptais pour le moins rendre visite à M. Fritschy, et en fis la demande pour le 3 février, en me fondant sur l'autorisation donnée à M. Guélat - voir sa lettre du 5 janvier - de le revoir fin janvier. On m'a signifié hier que le Président n'avait pas donné son accord. Je l'ai saisi le soir même d'une lettre manuscrite. Ce matin, avant son départ, j'ai entrepris le Ministre de l'Intérieur, le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, l'Ambassadeur à Berne, M. Nabi Youla, de passage ici. Rien n'y a fait. A l'aéroport, j'ai demandé au Président s'il avait reçu ma lettre. Il a ignoré la question.

Il n'y a pas lieu que je prolonge ici un séjour stérile. J'adresserai une note au Ministère pour demander en faveur de M. Guélat une autorisation de visite dans les meilleurs délais. Je prendrai donc le premier avion pour Freetown-Accra, lundi 6 février, et me propose de revenir à Conakry par exemple lorsque le successeur de M. Guélat sera arrivé, de façon à pouvoir durant la passation des fonctions l'initier à sa difficile activité. D'ici là, je garde par devers moi la lettre de vœux du Président de la Confédération, de façon à conserver une raison "pressante" d'être reçu par M. Sékou Touré. Le télégramme de félicitations du 26 janvier, dont vous avez bien voulu me communiquer le texte, a

Dodis



- 2 -

publié dans le bulletin de l'Agence guinéenne de presse (annexe).

Je n'ai pas lieu de croire que les procédés que je vous ai décrits soient dirigés contre la Suisse. Ils sont partie intégrante du "style" du régime, surtout en temps de crise. Or, le pays en traverse une. A un mois d'intervalle, je constate à toutes sortes d'indices une aggravation de la situation : hausse rapide du coût de la vie - depuis hier les repas et la boisson à l'hôtel sont majorés de 20 à 30% en raison de nouvelles taxes -, dégradation du matériel, du parc automobile, épuisement des désinfectants, nationalisations. Enfin, l'impossibilité de transférer des francs guinéens accélère l'exode des Européens encore occupés dans le secteur privé.

Dans votre lettre du 9 janvier vous posiez la question s'il serait opportun de lier notre assistance technique à la libération de M. Fritschy. Après l'expérience de ces derniers jours et dans l'humeur que vous imaginez, je serais naturellement enclin à préconiser un raidissement de notre attitude. Mais dans une entreprise de ce genre, il convient de faire abstraction de ses sentiments personnels. Je tiendrai donc un raisonnement aussi objectif que possible.

Dans un régime tel que celui de la Guinée, la politique a la primauté absolue sur l'économie. Pour que celle-ci puisse influencer le moins du monde sur celle-là, il faudrait que l'aide étrangère destinée à faire pression porte sur un sérieux goulot d'étranglement. Or, ni l'envoi d'experts suisses, ni les stages de Guinéens chez nous, ne nous fournissent un levier suffisant. Non seulement la révision de notre attitude serait inefficace, mais encore je la jugerais inopportune. La Guinée aurait beau jeu à dénoncer le retrait de notre assistance comme une ingérence dans ses affaires intérieures, et à nous ranger dans le camp/impérialistes. Or, je vois une faible chance d'infléchir l'orientation de la Guinée dans une discrète politique de présence, dont les contours pourraient s'affirmer à mesure que l'action du bloc communiste suscitera sa propre réaction. Se retirer de ce théâtre d'assistance technique où nous sommes en train de prendre pied serait interprété comme un abandon par la Guinée ou comme une défection par l'Occident.

En conclusion, et tout en étant sympathique au principe que la communauté nationale se solidarise avec un de ses membres, je suis d'avis qu'il nous faut conserver sang-froid et patience.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassade de Suisse



R.Keller

7^e février 1961

REGIE NATIONALE AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE

MESSAGES DE FELICITATION ADRESSES AU PRESIDENT
SEKOU TOURE

DE S.E. WAHLEN PRESIDENT DE LA CONFEDERATION SUISSE

A l'occasion de votre installation comme Président de la République de Guinée, j'adresse à votre Excellence les vives félicitations du Conseil Fédéral et forme des vœux chaleureux pour le succès de votre activité et pour l'heureux avenir de votre pays.

DE S.E. FOUAD CHEHAB BEYROUTH

Il m'est particulièrement agréable à l'occasion de votre nouvelle investiture de présenter à votre Excellence en mon nom et ^{au} nom du peuple libanais mes sincères félicitations et mes vœux les meilleurs pour votre bonheur personnel et la prospérité du peuple de Guinée.